

## COMMENTAIRES RELATIFS AU BILAN CVEC 2023 DU CROUS DE LYON

---

En ce qui concerne les appels à projets CVEC du Crous de Lyon, les conventions signées prévoient que le versement du montant attribué se fait en 2 fois : 60% au moment de la signature de la convention puis 40% sur production du bilan de l'action.

Il s'avère que, selon la date de signature et du délai de gestion administrative ainsi que des clôtures des exercices budgétaires qui se font en novembre, des glissements d'une année civile sur l'autre peuvent s'opérer dans les versements.

Ainsi des projets actés en 2022 auront été financés réellement en 2023 et des projets actés en 2023 l'auront été en 2024.

Les appels à projets sont considérés uniquement en dépenses de fonctionnement (DPFI), quelle que soit la nature du projet, étant donné que nous fonctionnons par conventions, il n'y a pas de changement sur le plan budgétaire.

Pour plus de cohérence, dans nos bilans annuels nous listons uniquement les projets qui ont été **validés** en commissions sur l'année concernée. En revanche, le total reporté dans le tableau du 1<sup>er</sup> onglet correspond aux montants effectivement versés (relevés budgétaires ORION). Il y aura donc naturellement un écart entre les deux.

Les projets patrimoine sont systématiquement renseignés dans la ligne « accueil – investissement ».

Les projets, types « FREESTIVAL », « Budget participatif étudiant » et « Festi'VE », sont affectés au thème de l'accueil mais ils regroupent en réalité un grand nombre d'actions aux thématiques variées (transition écologique, alimentation, gestion du budget...).

L'important delta entre les AE et CP en sport s'explique par l'engagement des projets d'aménagements des salles de sport des résidences Haigheré et Sinoussi (Lyon 8<sup>e</sup>) en 2022 et finalisés en 2023 : matériel de sport utilisable sans la présence d'un professionnel diplômé, affichage d'exercices faciles à réaliser en autonomie et QR codes à flasher pour retrouver les séances en version audio, notamment pour les étudiants mal et non-voyants présents sur la résidence Sinoussi.

Par ailleurs, vous pourrez trouver, en plus du bilan joint, le rapport d'activités du service Vie de Campus et Innovation, à titre d'exemple, ainsi que des détails relatifs aux projets CVEC du Crous de Lyon, sur notre site internet :

- [La Contribution de vie étudiante et de campus \(CVEC\) au Crous de Lyon - Crous Lyon \(crous-lyon.fr\)](https://crous-lyon.fr)
- [Sortir, bouger, créer - Crous Lyon \(crous-lyon.fr\)](https://crous-lyon.fr)
- [La contribution de vie étudiante et de campus au Crous de Lyon \(calameo.com\)](https://calameo.com)

Le book CVEC 2023/2024, remis en amont du CA, comporte l'ensemble des actions financées par la CVEC et menées par les services Vie de Campus et Innovation, Politique de site de la Loire, Transition Écologique et Culture, du Crous de Lyon.

Pour toute question, vous pouvez contacter Lucie DUMAZ, responsable du service Vie de Campus et Innovation : [lucie.dumaz@crous-lyon.fr](mailto:lucie.dumaz@crous-lyon.fr)